



Divorce par faute, sans la présence de mon mari!

Par **doucura**, le **01/11/2012** à **19:07**

Bonjour,

Je résume rapidement ma situation!

Mon mari a quitté le domicile conjugal avec ses affaires (vêtements, chaussures) après une grosse dispute!

On a 3 enfants de 8 ans à 2 mois.

Il ne me donne plus de tout de ses nouvelles et je sais pas de tout où il habite. Depuis qu'il est parti, il n'a jamais pris des nouvelles de ses enfants. Donc pas de pension alimentaire, aucune aide. Je me débrouille toute seule.

Donc, je veux demander le divorce, et j'aimerais savoir si le juge pourra prononcer un divorce par faute?

Comment ça va se passer si d'ici là j'ai toujours pas de ses nouvelles, le divorce peut être prononcé sans lui, sans qu'il soit présenté par un avocat?

Merci pour les réponses!

Par **doucura**, le **07/11/2012** à **14:05**

Bonjour,

Personne peut me renseigner?!!!